Comment anticiper la transmission de sa ferme ? (Ouest Lyonnais)

OBJECTIFS

Préparer son arrêt d'activité en toute sérénité…

ENJEUX

« La transmission est une étape-clef de notre vie professionnelle et de notre vie personnelle. Si notre souhait est le maintien d'exploitation avec des jeunes heureux de reprendre et de prolonger le travail accompli par la génération précédente d'agriculteurs, prenons le temps et donnons nous les moyens de transmettre le mieux possible. Ce stage est un outil dont tous devraient profiter » Hélène DUSSUPT, paysanne à Noirétable

PRÉ-REQUIS

Formation ouverte à tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou non un repreneur.

CONTENU

1ère journée – 3 novembre 2015 – 9h-17h
 Identifier les étapes clefs d'un projet de transmission.
 S'approprier le parcours à l'installation aidé et les différents outils et interlocuteurs de la transmission.
 Définir la vision de sa transmission idéale.
 Identifier les freins et les leviers possibles, imaginables pour chaque situation.
Intervenants : ADDEAR 42 et 69

2ème et 3ème journée – 30 novembre et 14 décembre 2015
 Se préparer à transmettre et rencontrer des porteurs de projet.
 Définir les critères négociables et non négociables de ma transmission.
 Imaginer sa place et son rôle dans la transmission.
 Savoir déterminer le profil du successeur attendu.
 Identifier les étapes de la rencontre avec les porteurs de projet.
Intervenants : ADDEAR 42-69 et Autrement dit (Dominique LATASTE Sociologue).

4ème journée – 5 janvier 2016
 Estimer la valeur de son entreprise.
 Mesurer les besoins économique à satisfaire à la retraite
 Identifier les ressources disponibles.
 Estimer le montant de droits acquis à la retraite au travers de la lecture du relevé de carrière.
Intervenants : ADDEAR 42-69 et AFOCG69(Mickaël BERTHOLET).

5ème journée – 19 Janvier 2016
 Appréhender les conséquences juridiques, fiscales et sociales de la cession et de la transmission d'entreprise.
 Construire son plan Individuel d'actions.
 Identifier les outils de la cession d'entreprise.
 Exprimer clairement son projet d'arrêt d'activité.
Intervenants : ADDEAR 42-69 et Delphine GAVEND (juriste au CAJ).

+ 1 Temps d'accompagnement individuel sur la ferme : Relire et retranscrire le plan d'action élaboré en formation

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Rhône

DURÉE : 5 jour(s)
DATE LIMITE : 21/09/2015

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Gaëlle DESORME et Mickael BERTHOLLET
addear.69@wanadoo.fr
ADDEAR 69

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant

19/01/2016	château de Pluvy 69590 Rhône	delphine GAVEND
05/01/2016	château de Pluvy 69590 Rhône	ADDEAR
14/12/2015	château de Pluvy 69590 Rhône	Dominique Lataste - Autrement Dit
03/11/2015	château de Pluvy 69590 Rhône	AFOCG 69
30/11/2015	château de Pluvy 69590 Rhône	Dominique Lataste - Autrement Dit

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)